

LETTRE D'OPINION

Montréal, le 20 février 2013



Droits de scolarité

Toutes les crises ont une solution : il faut y mettre le temps !

Par Michel Arsenault et Daniel Boyer, président et secrétaire général de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

À l'automne 1958, Roger Provost, alors président de la FTQ, s'attirait les foudres du premier ministre Maurice Duplessis pour avoir défendu publiquement l'idée de la gratuité scolaire. « C'est un mythe, un leurre, un danger », disait Duplessis dans sa charge contre la gratuité qu'il qualifiait de « condamnée et condamnable ».

Pourtant, à peine quelques années plus tard, le gouvernement Lesage créait un ministère de l'éducation publique et instaurait la gratuité scolaire jusqu'au niveau collégial, ainsi qu'un gel permanent des droits de scolarité universitaires. Une politique, on l'oublie trop facilement, qui a fortement contribué à accélérer le développement économique du Québec.

Comme le rappelait récemment Jacques Parizeau, la gratuité n'est pas un mythe. À la FTQ, nous pensons effectivement que l'accès à l'éducation est un droit que l'ensemble des citoyens et citoyennes, et notamment les plus démunis, devraient pouvoir exercer du préscolaire à l'université, et ce, tout au long de leur vie.

Malheureusement, plusieurs des débats nécessaires n'ont pu être faits pendant les rencontres préparatoires au sommet. Précipitation ? Encombrement de sujets et polarisation des débats ? Retenons que le débat sur la gratuité scolaire, sur ses modalités d'application, son fonctionnement optimal, ses coûts et ses implications, fait partie de ceux-là. D'où la nécessité d'avoir un débat éclairé. Nous proposons la mise sur pied d'un chantier de travail post-sommet sur la question de la gratuité.

Nous osons croire par ailleurs que le présent sommet saura définir clairement une politique nationale de l'accès aux études, posant en premier les principes sous-jacents à une telle politique et définissant par la suite les règles d'accessibilité aux études. Il sera alors temps de parler de gel, d'indexation ou de gratuité, voire de l'aide financière aux études et des crédits d'impôt pour frais de scolarité.

Ce sommet devrait être l'occasion d'aborder des questions incontournables, comme la qualité de l'enseignement et de la recherche, la gouvernance et le financement des universités, la contribution des établissements d'enseignement à l'essor du Québec. Mais le retour trop précipité au déficit zéro en restreint fortement les possibilités et nous le déplorons, car cela tend à limiter les débats actuels.

Voilà pourquoi nous pensons que le ministre Pierre Duchesne aura contribué à résoudre la crise sociale créée par le gouvernement précédent s'il décide d'opter pour une formule incluant des chantiers de travail de plusieurs mois se concluant par une deuxième rencontre au sommet.